



CCI ÎLE DE LA RÉUNION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

15 septembre 2021

→ DOSSIER DE PRESSE

www.reunion.cci.fr



DÉLIBÉRATION

N°2021/118

RELATIVE À LA DEMANDE DE SUBVENTION FEDER STRUCTURATION FILIÈRES (750 000 €)

Dans le cadre du partenariat entre la CCI Réunion et la Région Réunion, notre Institution présente de manière annuelle à la Collectivité Régionale un programme d'actions en matière économique et pour lequel nous sollicitons une subvention au titre des fonds européens et régionaux (contre - partie aux fonds européens).

La subvention demandée relève de la **Mesure FEDER 2021 – 2027 « Structuration des filières »**.

Le montant de la subvention s'élève au maximum à **750 000 €** par programme annuel.

Nos propositions d'actions au titre de l'année 2022 s'inscrivent dans les axes suivants :

AXE 1

Poursuivre notre accompagnement des entreprises

Dans le contexte de crise économique, il s'agit notamment de poursuivre nos actions de proximité, d'informations aux entreprises, celles favorisant l'accès aux marchés publics et d'accompagnement des filières.

AXE 2

Contribuer au Plan de Relance de L'Economie

Il s'agit aussi pour nous de contribuer au plan de relance par la mise en œuvre d'actions d'accompagnement des entreprises dans le domaine du développement durable et du numérique.

AXE 3

Améliorer notre connaissance du tissu économique et des territoires

Pour permettre de continuer à alimenter les réflexions économiques, encore plus au regard du contexte actuel.

AXE 4

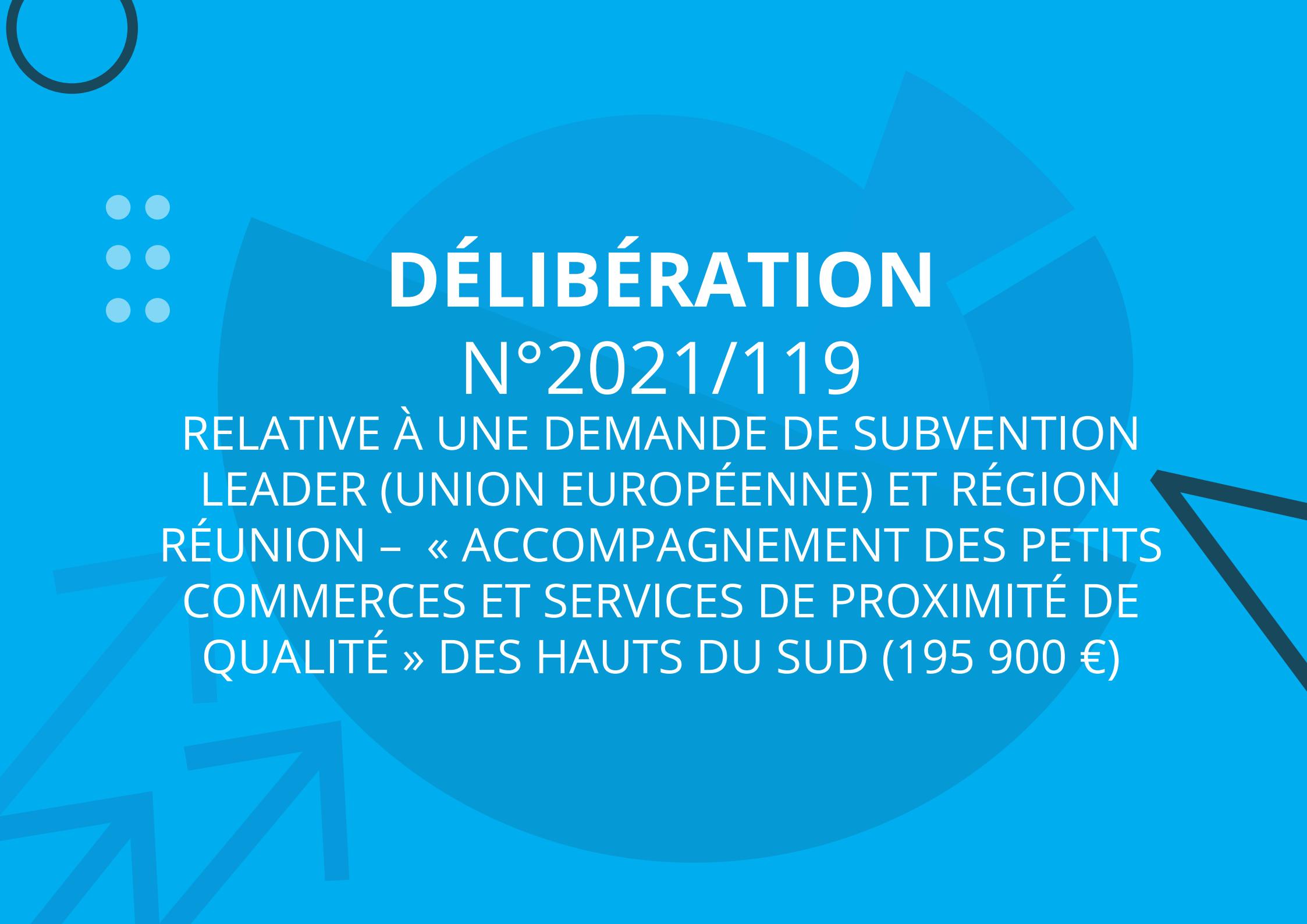
Développer une vision prospective

À travers des ateliers dédiés et contribuer au suivi des stratégies de notre territoire.

Au titre de l'année 2022, la CCI Réunion sollicite dont le montant de subvention de 750 000 € au titre du Programme Opérationnel FEDER 2021 – 2027, Mesure « Structuration des filières » .

Il sera demandé à l'Assemblée Générale :

- ▶ d'approuver la demande de subvention ;
- ▶ d'autoriser le Président à effectuer et à signer tous les actes, et documents concourant à cet objet



DÉLIBÉRATION

N°2021/119

RELATIVE À UNE DEMANDE DE SUBVENTION
LEADER (UNION EUROPÉENNE) ET RÉGION
RÉUNION – « ACCOMPAGNEMENT DES PETITS
COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITÉ DE
QUALITÉ » DES HAUTS DU SUD (195 900 €)

Le GAL GRAND SUD « Terres de Volcan » est chargé de la gestion des dispositifs FEADER/Programme LEADER et particulièrement de la mesure 19, soutien en faveur du développement local au titre de LEADER.

Dans ce cadre, cette structure a lancé un appel à projet **« accompagnement des petits commerces et services de proximité de qualité »** pour lequel la CCI de la Réunion a été sélectionnée. Les objectifs sont notamment de :

- ▶ Redynamiser le secteur commercial et économique des Hauts ;
- ▶ Permettre d'accentuer l'ancrage des petits commerces et services de proximité dans le paysage rural en leur apportant un appui local ;
- ▶ Apporter un appui à la structuration de la filière économique afin de développer des atouts liés à leur environnement rural et apporter une différenciation qualitative de leurs produits et services pour faire face à l'attractivité littorale.

Cette mesure a donc pour ambition de permettre aux petites structures de bénéficier d'une expertise

et d'un accompagnement adéquats afin qu'elles puissent se développer, se redynamiser et donc améliorer leur compétitivité face à un accroissement de la concurrence.

Dans le cadre de cet appel à projet, la CCI de la Réunion doit présenter de manière annuelle une demande de financement .

Pour cette première année de transition de 2022, le montant global de subvention sollicitée par la CCI de la Réunion est de **195 900,00 € HT**. Ce budget permettra de continuer les actions enclenchées depuis 2018 et de continuer une montée en charge progressive.

Il sera demandé à l'Assemblée Générale :

- ▶ d'approuver la demande de subvention d'un montant de 195 900 € HT
- ▶ d'autoriser son Président à effectuer et à signer tous les actes, et documents concourant à cet objet.



BUDGET PRIMITIF 2022

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

- **Un budget construit dans l'épure du BP 2021 et des comptes de 2020**

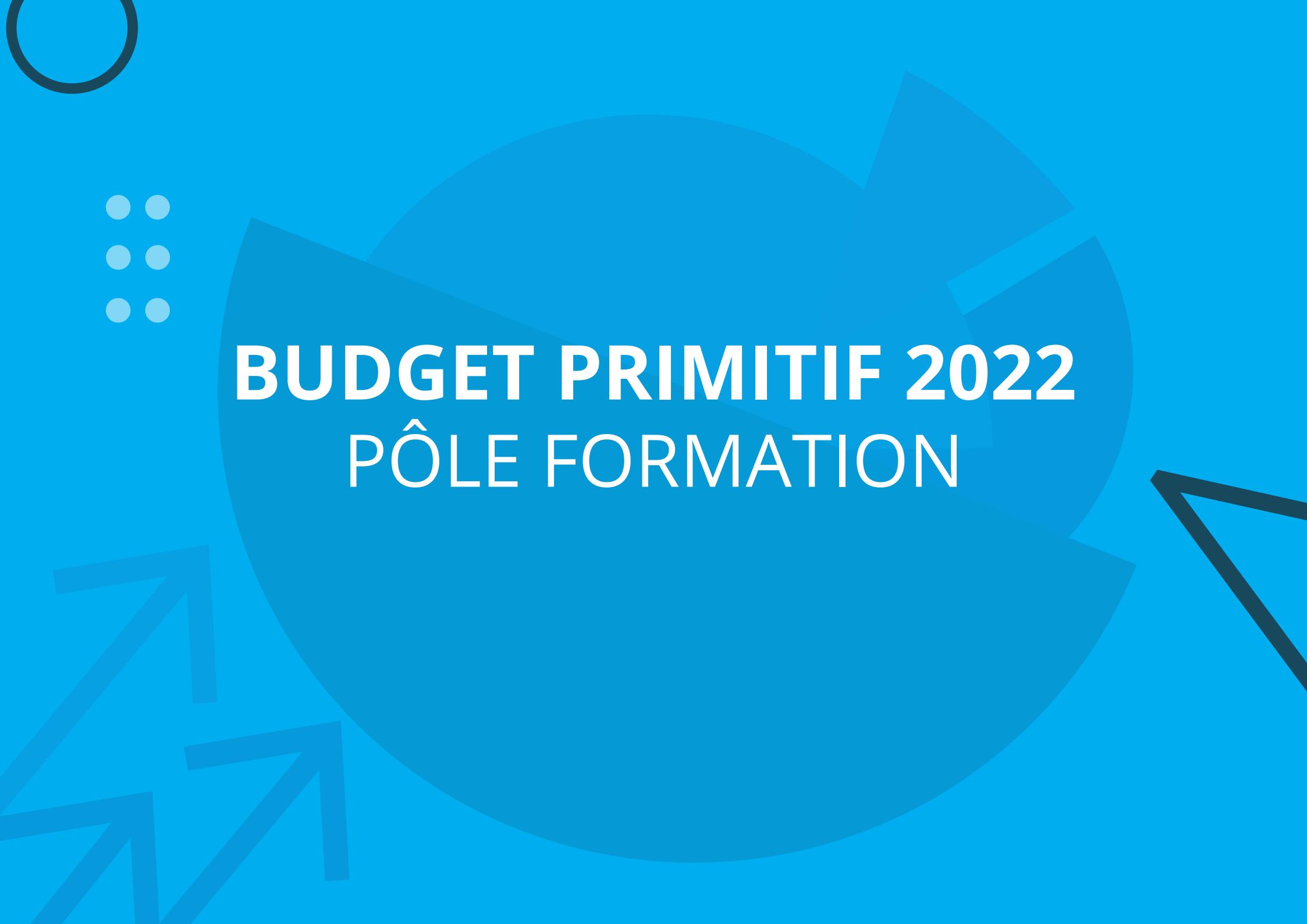
Situation au 30 juin 2021

- ▶ Taux d'engagement des charges à 43%
- ▶ Taux d'engagement des produits à 50%

- **Le BP 2022 n'intègre plus le PMAD suite à la fin du contrat de mise à disposition en juillet 2021**

- **Le BP 2022 est impacté par :**

- ▶ baisse de la TFC de 475K€ / -9% conformément à l'évolution nationale
- ▶ aucun encaissement de dividendes de la SA AEROPORTUAIRE (dernier encaissement : 720K€ en 2019)



BUDGET PRIMITIF 2022

PÔLE FORMATION

FAITS MARQUANTS – Année 2021



CRISE COVID - ALTERNANCE

Mesures aides exceptionnelles aux entreprises jusqu'au 31/12/2021

Campagne réussie en 2021

OBJECTIF : maintien activité en 2022



CERTIFICATION QUALIOPI

Certification obtenue en juin 2021

► **AUDIT DE SURVEILLANCE :**
décembre 2022
► **RENOUVELLEMENT :**
mars 2024



LANCEMENT ÉCOLE DE MANAGEMENT DE LA RÉUNION EN PARTENARIAT AVEC EM NORMANDIE – SOUTIEN DE LA RÉGION

1^{ère} promotion 2021 : **32 CONTRATS** signés

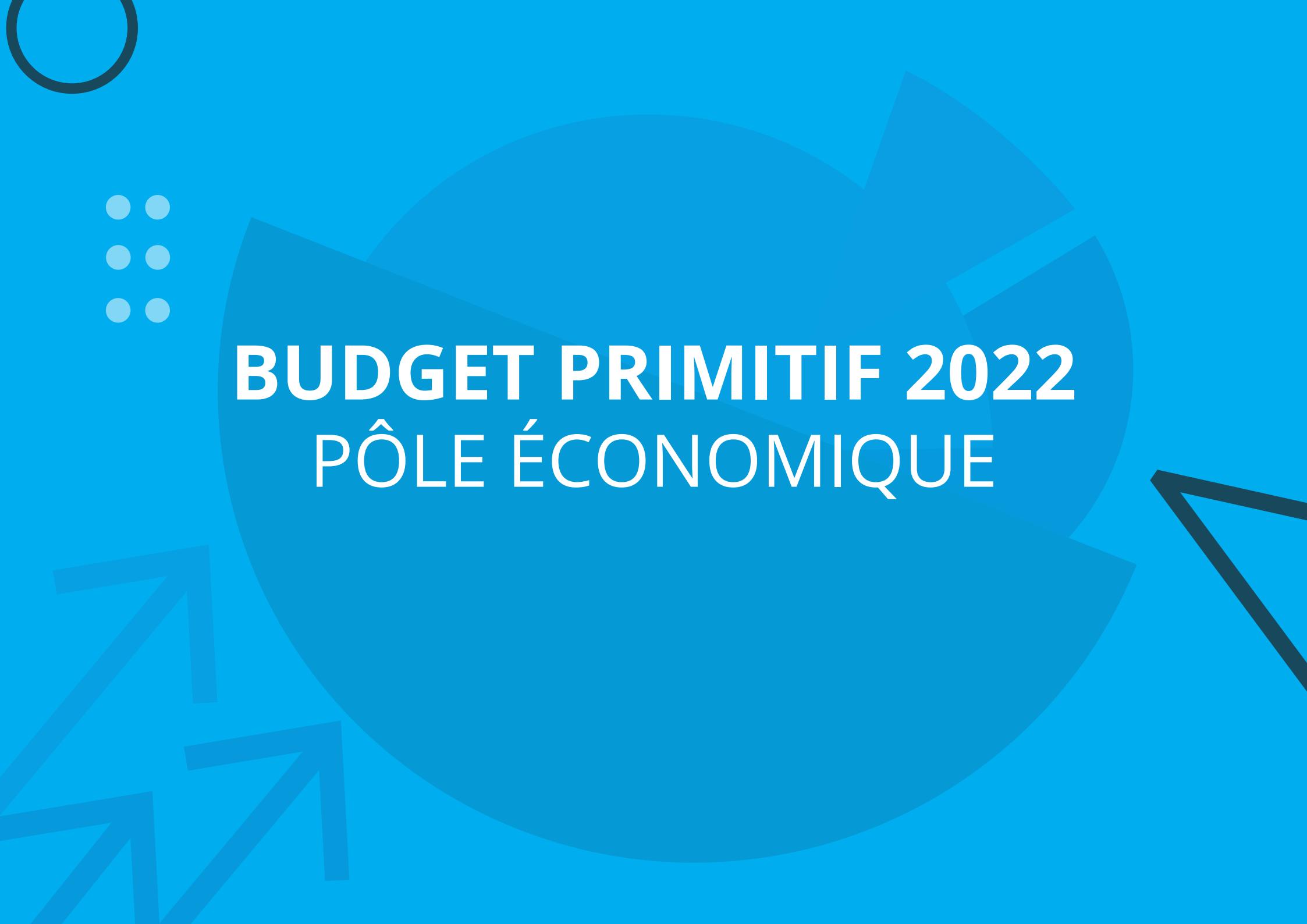
OBJECTIF : vitesse de croisière
à partir de 2023

Activité :

Heures stagiaires	Réalisé 2020	Budget 2021	Budget 2022	Ecart BP22/BP21
ALTERNANCE	603 480	700 558	735 000	+5%
TEMPS PLEIN EGC PIC	144 321 109 730 34 591	145 735 111 868 33 867	111 900 111 900 0	-23%
FORMATION CONTINUE	113 225	120 267	120 200	0%
TOTAL H/S	861 026	966 560	967 100	0%

Les principaux résultats :

EN K€	2020 Réalisé (a)	2021 Bud. Primitif (b)	2022 Bud. Primitif (d)	Variation BP22-BP21 (d-c)
PRODUIT D'EXPLOITATION	16 611	16 443	16 895	452
- TFC				
- CA	3 731	3 331	3 331	0
- SUBVENTIONS	12 409	13 020	13 424	404
- AUTRES PRODUITS	471	92	140	48
CHARGES D'EXPLOITATION	16 271	16 666	16 821	155
- ACHATS & CH. EXTERNES	4 694	5 706	5 585	-121
- CHARGES SALARIALES+TAXES	8 707	9 469	9 470	1
- AUTRES CHARGES	2 870	1 491	1 766	275
RESULTAT D'EXPLOITATION	340	-222	75	297
RESULTAT NET	568	188	211	22
CAPACITE AUTOFINANCEMENT	1 163	0	570	570



BUDGET PRIMITIF 2022

PÔLE ÉCONOMIQUE

FAITS MARQUANTS

- **Poursuite des dispositifs nationaux : accompagnement des entreprises**

- ▶ Transformation numérique
- ▶ Transition écologique
- ▶ Accompagnement sortie de crise
- ▶ Transmission des entreprises

- **Convention REGION : structuration de filières - programme 2022**

- ▶ Accompagnement des entreprises - animation des filières
- ▶ Actions de proximité et d'information aux entreprises
- ▶ Etudes économiques
- ▶ Ateliers Prospective

FAITS MARQUANTS

- **Programme d'actions LEADER 2022 « accompagnement des petits commerces et services de qualité » des Hauts du Sud**

- ▶ Recrutement de nouvelles entreprises
- ▶ Performance interne et développement commercial
- ▶ Animation collective et mise en réseau

Les principaux résultats :

EN K€	2020 Réalisé (a)	2021 Bud. Primitif (b)	2022 Bud. Primitif (d)	Variation BP22-BP21 (d-c)
PRODUIT D'EXPLOITATION	6 364	6 879	5 773	-1 106
- TFC	4 557	3 864	3 516	-348
- CA	494	1 222	818	-404
- SUBVENTIONS	895	1 496	1 089	-407
- AUTRES PRODUITS	419	298	350	53
CHARGES D'EXPLOITATION	5 873	6 684	5 759	-925
- ACHATS & CH. EXTERNES	1 293	2 016	1 205	-811
- CHARGES SALARIALES+TAXES	3 672	3 986	3 892	-94
- AUTRES CHARGES	907	683	663	-20
RESULTAT D'EXPLOITATION	492	195	14	-181
RESULTAT NET	421	240	38	-202
CAPACITE AUTOFINANCEMENT	668	436	205	-232

BUDGET PRIMITIF 2022

PÔLE INTERNATIONAL INNOVATION ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

ACTION 1

Sensibiliser, informer, rencontrer et animer les entreprises sur les opportunités de l'international – financement TFC

- ▶ Conseil individuel import
- ▶ Organisation de 10 ateliers pratiques sur différentes thématiques import / export
- ▶ Mise en œuvre de 4 sessions de formation – financements Ministère des Outre-Mer
- ▶ Organisation de 4 rencontres BtoB en partenariat avec les Douanes

ACTION 2

Qualifier, préparer et projeter les prospects pour en faire des exportateurs dans le cadre de la Team France Export

- ▶ Continuité du dispositif Team France Export notamment en renforçant la prospection et la démarche commerciale
- ▶ Organisation de 2 journées pays
- ▶ Renouvellement Secrétaire Général de l'UCCIOI / Cap Business OI et Chargé de coopération régionale (mi 2022)

Poursuite accompagnement des entreprises dans le cadre du financement de son programme d'actions au titre de la Région et du FEDER innovation :

• Pôle Métrologie

Audit d'évaluation prévu en janvier 2022 suite renouvellement accréditation en mars 2021

• Pôle ARIST

Renforcement de l'accompagnement des entreprises suite à l'évolution réglementaire (réforme liées à la loi Pacte influençant le droit de la propriété industrielle)

• Pôle QSE

Audit interne, préparation du CRITT à la certification ISO 9001 – 2015

Participation au GT national environnement / développement durable organisé par CCI France

• Pôle Agro R&D et Analyse Sensorielle

Diversification de l'offre pour compléter le domaine agroalimentaire avec le domaine de la cosmétique / mise en place de Profil sensoriel avec des jurys entraînés / mise en place d'essai en panel interne (10 personnes)

- ▶ Poursuite du PIG miel - l'IGP Miel (Indicateur Géographique Protégé) pour la réunion avec les partenaires déjà engagés sur ce projet
- ▶ PIG R&D : poursuite du travail sur la transformation de fruits et légumes endémiques pour valoriser les produits locaux et accompagner les porteurs de projet
- ▶ Formation agro - Atelier sensibilisation évaluation sensorielle (payant)

- **Convention de partenariat The Wonders :**

poursuite des ateliers à destination de femmes cheffes d'entreprises

- **Réalisation d'ateliers de sensibilisation et accompagnement en transversalité avec le pôle économique :**

ateliers sur des thématiques spécifiques comme les outils numériques, le référencement, les bonnes pratiques...

- ▶ En collaboration avec des partenaires de l'écosystème numérique

- **Animation de la commission TIC et RDI**

- **Participation au Salon NXSE**

- **Participation au GT national numérique organisé par CCI France**

Les principaux résultats :

EN K€	2020 Réalisé (a)	2021 Bud. Primitif (b)	2022 Bud. Primitif (d)	Variation BP22-BP21 (d-c)
PRODUIT D'EXPLOITATION	1 898	2 007	1 931	-75
- TFC	832	837	762	-75
- CA	87	260	260	
- SUBVENTIONS	968	910	910	0
- AUTRES PRODUITS	11			
CHARGES D'EXPLOITATION	1 366	1 858	1 833	-25
- ACHATS & CH. EXTERNES	247	560	542	-19
- CHARGES SALARIALES+TAXES	980	1 172	1 172	
- AUTRES CHARGES	140	126	120	-6
RESULTAT D'EXPLOITATION	532	149	98	-51
RESULTAT NET	222	133	80	-53
CAPACITE AUTOFINANCEMENT	255	134	78	-56



BUDGET PRIMITIF 2022

SIÈGE

FAITS MARQUANTS

- **Baisse de la TFC de 52K€**
- **Baisse du CA de 869K€ résultant notamment de la fin de perception des loyers pour les locaux commerciaux de PSG dans le cadre du protocole d'accord avec le TCO**
- **Baisse des charges d'exploitation de 520K€**
- **Non inscription de dividendes de la SA AEROPORTUAIRE (dernier encaissement : 720K€ en 2019)**

Les principaux résultats :

EN K€	2020 Réalisé (a)	2021 Bud. Primitif (b)	2022 Bud. Primitif (d)	Variation BP22-BP21 (d-c)
PRODUIT D'EXPLOITATION	4 921	5 154	4 484	-670
- TFC	669	498	447	-52
- CA	2 216	3 128	2 260	-869
- SUBVENTIONS				
- AUTRES PRODUITS	2 036	1 528	1 778	250
CHARGES D'EXPLOITATION	6 193	5 137	4 617	-520
- ACHATS & CH. EXTERNES	1 310	1 289	1 167	-122
- CHARGES SALARIALES+TAXES	3 114	3 038	3 019	-19
- AUTRES CHARGES	1 769	810	432	-379
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 272	18	-133	-151
RESULTAT NET	8 129	4 519	3 229	-1 290
CAPACITE AUTOFINANCEMENT	-704	134	-258	-391



BUDGET PRIMITIF 2022

SERVICE GÉNÉRAL

Les principaux résultats :

EN K€	2020 Réalisé (a)	2021 Bud. Primitif (b)	2022 Bud. Primitif (d)	Variation BP22-BP21 (d-c)
PRODUIT D'EXPLOITATION	12 750	13 621	11 770	-1 851
- TFC	6 058	5 199	4 724	-475
- CA	2 797	4 610	3 338	-1 273
- SUBVENTIONS	1 863	2 406	1 999	-407
- AUTRES PRODUITS	2 033	1 406	1 709	303
CHARGES D'EXPLOITATION	12 999	13 260	11 786	-1 474
- ACHATS & CH. EXTERNES	2 850	3 865	2 909	-956
- CHARGES SALARIALES+TAXES	7 752	8 195	8 083	-113
- AUTRES CHARGES	2 398	1 200	795	-405
RESULTAT D'EXPLOITATION	-249	361	-16	-378
RESULTAT NET	8 771	4 891	3 347	-1 544
CAPACITE AUTOFINANCEMENT	219	704	25	-679

BUDGET PRIMITIF 2022

PERSONNEL MIS À DISPOSITION DE LA SA AÉROPORTUAIRE

FAITS MARQUANTS

Initialement, le nombre d'agents mis à disposition était de 258.

Pour rappel le contrat de mise à disposition du personnel a pris fin en juillet 2021.

Les principaux résultats :

EN K€	2020 Réalisé (a)	2021 Bud. Primitif (b)	2022 Bud. Primitif (d)	Variation BP22-BP21 (d-c)
PRODUIT D'EXPLOITATION	873	402		-402
- TFC				
- CA	837	402		-402
- SUBVENTIONS				
- AUTRES PRODUITS	36			
CHARGES D'EXPLOITATION	873	402		-402
- ACHATS & CH. EXTERNES	1			
- CHARGES SALARIALES+TAXES	872	402		-402
- AUTRES CHARGES				
RESULTAT D'EXPLOITATION				
RESULTAT NET				
CAPACITE AUTOFINANCEMENT				



BUDGET PRIMITIF 2022

CCI RÉUNION

Les principaux résultats :

EN K€	2020 Réalisé (a)	2021 Bud. Primitif (b)	2022 Bud. Primitif (d)	Variation BP22-BP21 (d-c)
PRODUIT D'EXPLOITATION	29 124	29 392	27 639	-1 753
- TFC	6 058	5 199	4 724	-475
- CA	7 351	8 343	6 669	-1 674
- SUBVENTIONS	14 271	15 426	15 423	-3
- AUTRES PRODUITS	1 444	424	823	399
CHARGES D'EXPLOITATION	29 033	29 253	27 581	-1 673
- ACHATS & CH. EXTERNES	7 309	9 393	8 316	-1 077
- CHARGES SALARIALES+TAXES	17 305	18 066	17 553	-514
- AUTRES CHARGES	4 419	1 794	1 712	-82
RESULTAT D'EXPLOITATION	91	139	58	-81
RESULTAT NET	9 339	5 080	3 558	-1 522
CAPACITE AUTOFINANCEMENT	1 382	705	595	-109
TRESORERIE	25 859	15 543	20 600	5 057
FONDS DE ROULEMENT	33 075	21 143	23 000	1 857

DÉLIBÉRATION
N°2021/120
RELATIVE À L'APPROBATION
DU BUDGET PRIMITIF 2022

Résultat de l'exercice

3 557 600€

Capacité d'autofinancement

595 400€

Remboursement du capital des emprunts

32 200€

Solde budgétaire global

1 884 500€

Taxe pour frais de Chambre de Commerce

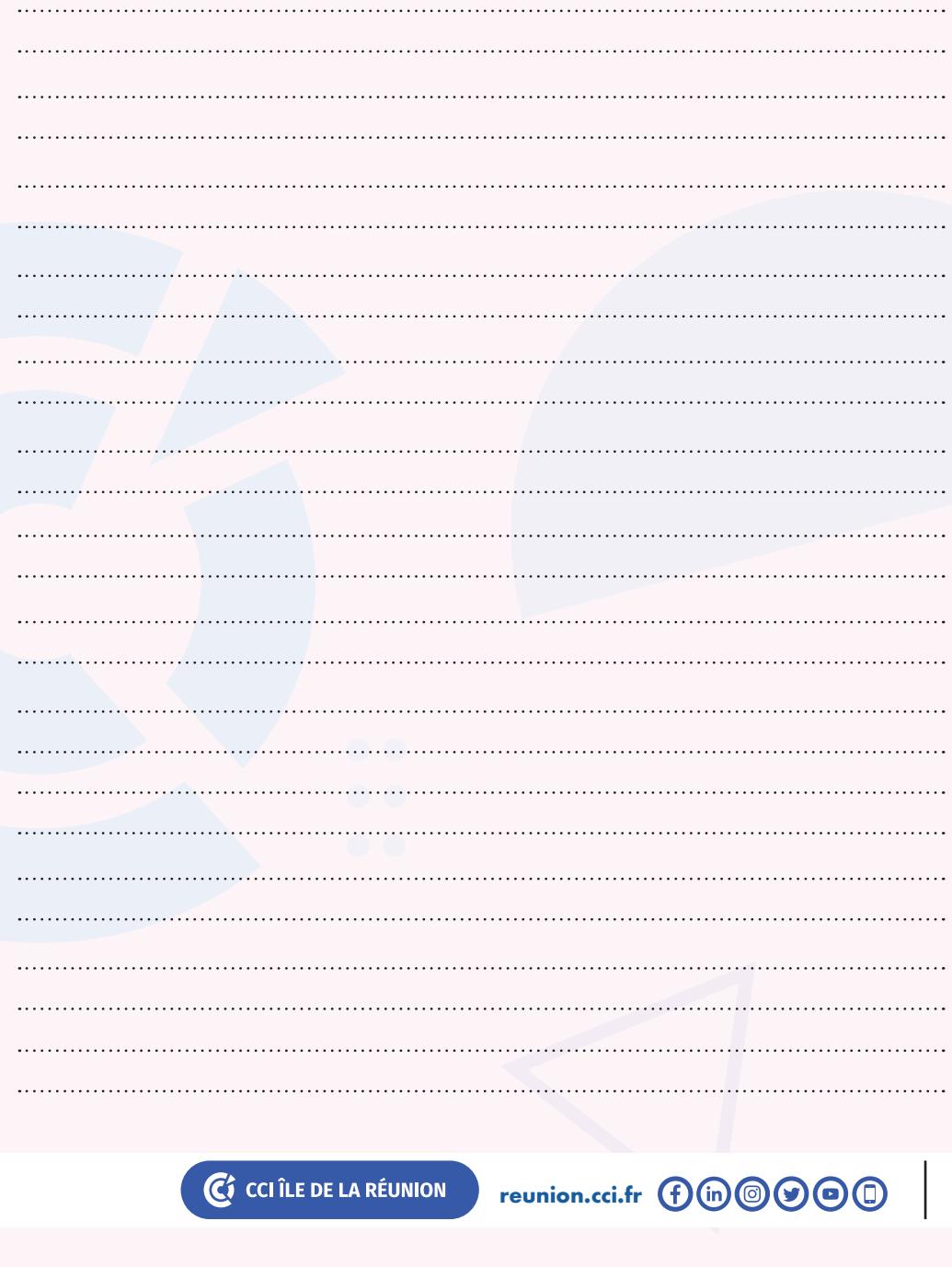
4 725 400€

Fonds de roulement net global en fin d'exercice

23 000 000€

NOTES

NOTES





www.reunion.cci.fr

CCI ÎLE DE LA RÉUNION